

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **120 (1994)**

Heft 19

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Vie de la société centrale

Réunion du Comité central du 23 juin 1994 à Bienne

Lors de sa réunion de juin dernier, le CC a adopté les comptes de l'exercice 1993 et le budget 1995, à soumettre à l'assemblée des délégués. Il a également déterminé les mesures concrètes à prendre sur la base des résultats des discussions menées lors de sa session de réflexion tenue en mai; il s'est en outre exprimé sur certains projets en cours et a précisé la marche à suivre en vue de sa participation aux procédures de consultation de lois fédérales.

Finances

Les comptes annuels correspondent pratiquement au budget présenté pour l'année 1993. En préparant le budget pour l'exercice 1995, le CC a particulièrement tenu compte de la situation financière tendue dans notre branche, qui résulte notamment des difficultés financières qu'éprouvent les collectivités publiques, principaux promoteurs de l'entretien et du développement des équipements d'infrastructure dans notre pays. Pour l'exercice à venir, le CC n'a donc prévu de modification de cotisations ni pour les membres individuels, ni pour les bureaux d'études, et a établi un budget équilibré. Ce dernier se présente sous une nouvelle forme, car une comptabilité financière et d'exploitation analytique a été introduite au 1^{er} janvier 1994. Le secrétariat général dispose ainsi d'un moyen de gestion efficace, qui lui permettra de mieux répondre aux exigences accrues pour le contrôle du budget et la surveillance des coûts de projets.

Principes directeurs en matière de politique économique

S'appuyant sur les discussions menées lors de sa session de réflexion de cette année, le CC a

élaboré les principes directeurs en matière de politique économique. Ces principes devront servir de base aux mesures destinées à assurer aux membres de la SIA le soutien nécessaire en cette période de mutation des conditions économiques générales. Ils ont été présentés pour la première fois lors de la conférence des présidents où ils ont fait l'objet d'une étude approfondie avant d'être soumis à l'assemblée des délégués.

Informatisation des normes

Le CC a également déterminé les principes à adopter pour l'organisation du projet «Informatisation des normes», dont sera chargée la Commission centrale des normes. Des propositions concrètes seront mises au point d'ici au printemps prochain. Ce projet ne sera pas étudié isolément, mais s'insérera dans une stratégie globale établie par la SIA pour l'édition électronique.

Projets en cours

– MP 95

En se fondant sur les premières analyses et les propositions du groupe de collaborateurs spécialisés, l'organe chargé de la direction du projet a décidé d'élaborer une solution globale pour le modèle de prestations 95. Outre les modules de prestations et les questions relatives aux honoraires, cette solution permettra de régler en particulier les bases de contrats entre des maîtres d'ouvrages et des groupements de concepteurs, ainsi qu'entre des concepteurs individuels, et englobera également les programmes de formation nécessaires.

– Assurance de qualité

Le CC a formulé des réserves sur l'introduction, dans le secteur de la construction, de systèmes d'assurance de qua-

lité basés sur les normes ISO. 345
 Il faut empêcher qu'elle mène à une exclusion des mandataires indépendants, ce qui toucherait la majorité des professionnels de la branche. Le risque existe néanmoins que des directives émises par des «conseillers» étrangers à la branche ou par des spécialistes ne possédant pas d'expériences pratiques soient mal interprétées et aboutissent à un formalisme excessif. Le CC juge donc indispensable d'élaborer des solutions adéquates pour notre branche, en collaboration avec les associations professionnelles concernées et les maîtres d'ouvrages. La prise d'initiative – et non pas l'attente fondée sur une évolution incertaine du marché – garantit une application efficace de l'assurance de la qualité d'après les normes ISO.

Projets de lois mis en consultation

La SIA a été invitée à se prononcer sur les projets de lois fédérales suivants:

- loi fédérale sur l'énergie: utilisation économique et rationnelle de l'énergie et utilisation accrue des ressources indigènes renouvelables
- loi sur la taxe CO₂ (taxe d'incitation)
- GATT: en particulier la nouvelle loi fédérale sur les achats publics qui a été proposée dans le cadre du GATT
- loi fédérale sur les entraves techniques au commerce: élimination des obstacles à la circulation transfrontalière des marchandises, résultant des différentes qualités des produits
- législation sur la protection civile.

Le CC a examiné à fond le contenu des lois proposées et a déterminé la marche à suivre pour la rédaction de ses observations.

Divers

Le CC approuve la proposition visant à transformer la Commission pour la maintenance des ouvrages (CMO) en un groupe spécialisé de même nom. Ce nouveau groupe spécialisé sera chargé d'établir les bases nécessaires pour poursuivre les travaux conformément aux principes directeurs et aux objectifs définis en 1991.

Par ailleurs, le CC a vérifié les préparatifs de la Conférence des présidents.

Conférence des présidents du 24 juin 1994

La conférence des présidents s'est tenue pour la première fois sous forme d'un «atelier» et a été consacrée à la législation sur la concurrence.

Les principes de la politique économique et les objectifs correspondants – notamment ceux poursuivis par les pouvoirs politiques –, le programme de revitalisation économique mis au point par le Conseil fédéral, ainsi que la nouvelle législation sur la concurrence (loi sur les cartels et le marché intérieur, législation sur les soumissions) ont fait l'objet des deux exposés d'introduction.

Le président, Hans-H. Gasser, a ensuite présenté les principes di-

recteurs en matière de politique économique, qui avaient été mis au point par le Comité central. L'accent de la conférence a été mis sur le travail en groupes. En une première étape, les présidents ont analysé la situation économique et défini les objectifs stratégiques de la SIA et de ses membres. Ils ont ensuite formulé des propositions quant aux mesures concrètes à prendre par la société centrale, les sections et les groupes spécialisés en vue de la réalisation des objectifs définis. Ils ont également échangé leurs vues sur les expériences faites, par exemple, lors de rencontres institutionnalisées avec les autorités, telles qu'elles avaient été organisées par les comités des sections de Zurich et de Fribourg. Les mesures proposées en séance plénière, qui devront nous permettre de mieux réussir à réaliser nos objectifs, seront examinées en profondeur par le CC.

Cette nouvelle forme de la conférence des présidents sera sans doute appropriée aux futures réunions consacrées à l'étude des questions concernant la politique de la société.

*Hans Jörg Fuhr,
chef du service économique
secrétariat général de la SIA*

SIA Valais

Foire du Valais 1994, Martigny: la SIA hôte d'honneur

30 septembre-9 octobre 1994

Par sa présence à la Foire du Valais, la SIA vise à répondre à une attente, ou plutôt à une interrogation du public:

Quel est le rôle de l'architecte et de l'ingénieur aujourd'hui?

Le stand «Espace SIA» apportera un premier élément de réponse. Il est issu d'un appel d'idées lancé auprès de ses membres, leur demandant une proposition «extraordinaire»

montrant les capacités d'imagination et de concrétisation technique.

Un deuxième élément de réponse sera donné par des forums d'échanges entre les professionnels et le public. Ces forums permettront de préciser la position de la SIA face aux nouveaux enjeux, tels que l'ouverture des marchés, l'émergence des entreprises intégrales, la décartellisation et la protection de l'environnement.

Séminaire

«Construire la ville»

30 septembre-1^{er} octobre

Les événements de grande envergure que sont les expositions universelles ou nationales et autres Jeux olympiques agissent en formidables accélérateurs dans le développement et l'histoire des villes organisatrices.

Le séminaire des 30 septembre et 1^{er} octobre, organisé par la ville de Martigny en collaboration avec Mario Botta et la SIA-Valais, se propose d'analyser le cas de quelques villes dont l'urbanisme a été bouleversé par l'un de ces «méga-événements»: Séville, Barcelone, Albertville, Lillehammer, avec le témoignage des architectes ou des magistrats directement impliqués dans ce bouleversement. Ils démontreront comment l'énorme dispositif mis en place a pu ou non s'intégrer, par la suite, aux impératifs de la ville quotidienne et comment celle-ci y a répondu.

Tourné vers l'avenir, le séminaire cherche à tirer des leçons pour l'organisation de manifestations futures, telles qu'Exposition nationale ou Jeux olympiques.

Orateurs

Mario Botta, architecte; Bernard Attinger, architecte cantonal du Valais; Esteve Bonell, architecte, Barcelone; Antonio Cruz, architecte, Séville; Henry Dujol, maire d'Albertville; Audun Tron, maire de Lillehammer; Bertil Galland, journaliste au *Nouveau Quotidien*. Langues officielles: français, allemand et anglais, avec interprétation simultanée.

Renseignements et inscriptions:
tél. 026/22 36 03,
fax 026/22 91 71

Conférence-débat «Coûts de construction»

5 octobre 1994

Le coût de la construction en Suisse est-il trop élevé? La durée de vie de nos bâtiments est-elle trop longue?

Pourquoi ne suit-on pas les exemples français ou américains? Voilà quelques thèmes d'actualité que se propose de traiter la SIA, lors de sa journée officielle du 5 octobre.

Différents orateurs analyseront la situation d'aujourd'hui et tenteront d'esquisser des modèles d'avenir qui permettront de concilier nos «exigences» suisses

aux réalités économiques locales et mondiales.

Un débat devrait donner l'occasion à chacun de faire part de ses préoccupations et de participer à l'élaboration d'un nouvel art de bâtir en Suisse.

Cette manifestation sera tenue en français, mais les organisateurs envisagent une interprétation simultanée.

Renseignements

Pascal Tissières, président du comité d'organisation, tél. 026/22 83 22, fax 026/22 04 22;

Fabrice Fransetti, président SIA-VS, tél. 026/22 80 88, fax 026/22 78 32

Fin de la partie
rédactionnelle

Tableau des concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Fondation Centre Pasqu'art, Bienne	Extension et rénovation du Centre Pasqu'art, Bienne, concours en deux étapes	Spécialistes disposant d'une structure adaptée à la mission et domiciliés ou établis avant le 1 ^{er} janvier 1994 dans les districts de Bienne, Nidau, Büren, La Neuveville ou de Courtelary	30 août 94 (15 juill. 94)	
Canton des Grisons	Assainissement de la clinique psychiatrique Beverin, à Cazis/GR	Architectes domiciliés ou établis au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1993 dans le canton des Grisons ainsi que les architectes originaires de ce canton	26 sept. 94	
Canton de Lucerne	Annexes au centre de formation de l'armée de Lucerne	Architectes domiciliés ou établis au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1993 dans les cantons de Lucerne, Obwald, Nidwald, Uri, Schwyz, Zoug ou du Tessin ainsi que les architectes originaires du canton de Lucerne	7 oct. 94	
Coopérative Résidence du 3 ^e âge Glaris	Appartements pour personnes du 3 ^e âge, Glaris, CP	Architectes domiciliés ou établis le canton de Glaris ou originaires de ce canton	15 oct 94 (fin juin 94)	
Communes de Dardagny, Russin et Satigny (GE)	Maison pour personnes âgées, logements sociaux et commerces, CP	Une pré-inscription permettant au jury de désigner les concurrents est ouverte à tous les architectes établis ou domiciliés dans le canton de Genève au 1 ^{er} janvier 1994 et reconnus en tant que mandataires professionnellement qualifiés	28 octobre 1994 (10 juin, limite pour pré-inscription)	
Commune de Köniz/BE	Extension de l'école secondaire de Wabern/BE, CP	Professionnels domiciliés ou établis au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1993 dans le district de Berne ou en étant originaires	18 nov. 94 (13 mai 94)	
Conseil municipal de Zurich	Habitations et école primaire «Fabrik am Wasser» à Zurich-Höngg, CP	Architectes originaires de Zurich ou domiciliés ou établis au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1993	26 janv. 95	

Nouveau dans cette liste

Fondation en faveur des handicapés du Jura bernois La Pimpinière, Tavannes	Foyer pour personnes handicapées à Malleray/BE, CP	Architectes REG A ou B domiciliés dans les trois districts du Jura bernois avant le 1 ^{er} janvier 1993	28 oct. 94	
----------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------	--

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt* (SI+A), organe officiel en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 152 ou UIA ainsi que des expositions y relatives.

Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement à la rédaction de SI+A, tél. 01/201 55 36.

Effet de serre ou canicule?

Nous espérons vivement qu'il n'est rien arrivé de fâcheux à nos lecteurs qui ont tenté de consulter le tableau des concours paru dans notre numéro 18, car quand la tête vous tourne...

Effet de serre, canicule ou autre coup de chaleur, toujours est-il qu'en l'occurrence, *tout* a mal tourné à l'imprimerie pour la liste en question, et que nous présentons des excuses navrées aux lecteurs de cette rubrique.